

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir,	Omnibus.
3 — 52 — —	Express.
3 — 32 — —	matin, Express-Poste.
9 — — — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.
-------------------------	----------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — —	matin, Omnibus.
6 — 43 — —	soir, Omnibus.
9 — 44 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin,	March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

La crise que nous traversons en ce moment a un caractère tellement étrange que nous devons nous borner à enregistrer les faits sans nous livrer à leur appréciation.

En effet, tandis qu'à Vienne, à Berlin et à Londres, les organes ministériels semblent avoir la plus grande confiance dans le maintien de la paix, tandis que de tous côtés les journaux et les correspondances nous font entrevoir que la mission de lord Cowley près la cour de Vienne a été couronnée de succès, les journaux d'Italie nous annoncent que l'Autriche se prépare ostensiblement à une entrée en campagne. Le Piémont, à son tour, se croit obligé de répondre à cette attitude menaçante par l'appel sous les drapeaux de tous ses contingents disponibles, et se prépare à repousser une invasion imminente.

Où en est la situation ? se demande-t-on de toutes parts... Question bien difficile à décider et pour la solution de laquelle il faut, nous le répétons, laisser la parole aux faits.

On a lu la circulaire adressée par le comte Buol au représentant de l'Autriche à Londres. Le premier ministre du cabinet de Vienne y déclare formellement que l'Autriche ne médite aucun projet hostile contre le Piémont, et qu'elle s'abstiendra, malgré les justes griefs qu'elle aurait à faire valoir, de toute action agressive, en tant que le gouvernement sarde, de son côté, respectera l'inviolabilité du territoire impérial et de ses alliés.

L'Empereur d'Autriche, ajoute le comte Buol, « ne tirera l'épée que pour la défense de ses droits » incontestables et pour le maintien des traités » qu'il considère comme la seule garantie de l'ordre » politique. »

Le cabinet sarde a fait, de son côté, une déclaration identique. « Le Piémont, a dit M. de Cavour, n'a pas pris une attitude provocatrice, et son intention n'a jamais été d'attaquer le premier. »

Cependant l'Autriche concentre sur le Tessin une armée formidable ; elle entasse à Pavie un énorme dépôt d'artillerie, et les officiers autrichiens parlent, dit-on, hautement d'une prochaine invasion du territoire piémontais.

N'avions-nous donc pas raison en commençant de dire qu'en présence de cette situation anormale il était impossible de se faire une juste idée de l'état de la question qui préoccupe en ce moment la diplomatie européenne ? Bornons-nous donc à constater les faits et à émettre de nouveau l'espoir que la sagesse des gouvernements parviendra à éviter l'explosion d'une lutte qui paraît aujourd'hui imminente.

Le télégraphe nous apportait jendi l'analyse de la communication faite par M. de Schleinitz, ministre des affaires étrangères de Prusse, à la chambre des députés de Berlin. Nous avons reçu depuis le texte même des paroles du ministre des affaires étrangères qui, après avoir exposé à la chambre l'attitude prise par la Prusse dans le différend italien, émet l'espoir que la paix ne sera pas troublée.

Le cabinet Derby, menacé d'une attaque en règle sur le terrain de la réforme parlementaire, vient de capituler avec ses adversaires. Dans la séance des communes du 10, M. Disraeli, répondant à lord John Russell qui avait annoncé que lors de la deuxième lecture du bill il présenterait un amendement au projet ministériel, a déclaré que le gouvernement proposerait de lui-même certaines modifications à son projet.

S'il faut en croire des nouvelles de Constantinople, le divan aurait des raisons de craindre d'être abandonné par l'Angleterre dans l'affaire de la double élection du prince Couza. Sir H. Bulwer aurait fait pressentir que son gouvernement serait disposé à accepter les faits accomplis.

Une nouvelle modification ministérielle serait d'ailleurs imminente, à Constantinople, d'après les dernières nouvelles. Riza-Pacha serait sérieusement menacé, et il serait question de le remplacer par

Kupruzli-Pacha, qui a des chances de devenir grand-vizir.

La grande question de l'extension des limites de Paris suit son cours légal. Le 7 mars, le conseil municipal de Paris, comme celui de toutes les communes intéressées, s'est réuni en session extraordinaire. M. le préfet de la Seine y a donné lecture d'un mémoire fort étendu où toutes les faces du problème sont exposées et discutées à fond. Ce document, joint au rapport si justement remarqué de M. le ministre de l'intérieur, met entre les mains du public tous les éléments du débat.

La conférence qui doit statuer sur la validité de la double élection du colonel Couza se réunira à Paris la semaine prochaine.

Le Hanovre continue son rôle provocateur ; on assure que le ministère a demandé aux chambres un crédit de un million pour préparatifs de guerre. Ceci semblerait confirmer que le Hanovre aurait effectivement proposé à la Diète germanique de mettre l'armée fédérale sur le pied de préparation de guerre (*Kriegsbereitschaft*).

On sait que l'Autriche met son armée sur le pied de guerre et rappelle les hommes en congé ; on sait également que le roi de Piémont a cru devoir, par mesure de précaution, suivre l'exemple de l'Autriche.

La discussion relative à la question de Terre-Neuve a eu lieu à la chambre des communes sur la motion du vicomte Bury. Il a été avancé à cette occasion des faits inexacts auxquels nous ne devons pas par notre silence donner du crédit.

D'après les traités conclus à la fin du dix-septième et du dix-huitième siècle, la France a conservé le droit de pêche à Terre-Neuve dans des zones maritimes qui ont été clairement définies. Elle n'a pas, pour des motifs qu'il serait trop long de développer ici, profité de toute l'étendue de ses droits.

Indépendamment de ces faits précis, certaines

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Première Partie.

(Suite.)

— Ce sera la dernière. De grâce, Madame la vicomtesse, daignez y songer. De même que si une poutre est enlevée, tout un édifice solide peut s'écrouler, de même il suffit d'un effort de moins pour qu'une entreprise jusque-là bien conduite échoue misérablement. Ce n'est pas de la puissance des ressorts, c'est de leur harmonie que résulte l'effet. Un grain bien semé rapporte plus, au jour de la moisson, que dix autres jetés au hasard dans une terre mal labourée. L'issue dépend du début ; qui commence sans habileté finit sans prospérité. Telles sont mes maximes : ne lésinons pas si nous voulons récolter largement. Ma grande affaire de la vente générale du lait d'ânesse n'a réussi qu'à ce prix.

— De combien avez-vous besoin ? dit impatiemment la vicomtesse.

— Oh ! de dix mille francs seulement !

— Dix mille francs ! Où voulez-vous que je les prenne ? Vous me ruinerez !

— Madame, dit Saint-Marquet avec l'accent de la di-

gnité blessée et de l'innocence méconnue, je croyais être plus haut dans votre estime.

— Mon estime vous est acquise certainement, Monsieur, mais je n'ai point d'argent.

— Alors j'en suis désolé, mais l'affaire va être arrêtée.

Ces paroles, prononcées du ton lent et solennel d'un juge, produisirent sur M^{me} d'Orban l'impression d'un coup de foudre. Avoir entrevu de si merveilleux résultats et s'entendre prédire une catastrophe, c'était une épreuve au-dessus des forces de Mathilde. Un moment de réflexion la détermina ; elle courut à son secrétaire, ouvrit un tiroir et y prit dix billets de Banque.

— Ecrivez votre reçu, dit-elle vivement ; voici votre argent.

Sans se départir de sa gravité magistrale, Saint-Marquet compta un à un les billets, comme un homme qui est sûr de les rendre un jour ; puis, extrayant de son portefeuille une feuille de papier timbré, il y traça le reçu demandé, indiquant l'intérêt et la prime que la somme rapporterait, comme aussi l'époque où elle serait scrupuleusement rendue. Saint-Marquet n'oublia rien et il serra les billets avec un soin minutieux.

— Madame la vicomtesse, dit-il ensuite, votre confiance ne sera pas trompée. Vos sacrifices seront amplement récompensés. Bientôt, oui bientôt, vous aurez de mes nouvelles. L'horizon s'élargit ; la voie du progrès est infinie ; l'humanité a traversé la phase de l'incubation.

— Peu m'importe l'humanité ! ce qu'il me faut, c'est que notre affaire marche.

— Elle marchera à la vapeur !... Madame la vicomtesse. J'ai l'honneur de vous saluer.

Une conversation parallèle à celle-ci avait lieu, dans le salon, durant le même temps, entre Louise, Emma et Alexis. Ces trois êtres étaient au diapason de la noblesse des idées ; leurs aspirations étaient également pures. Seulement, tandis que les deux jeunes filles s'unissaient dans l'espérance du plaisir de se revoir souvent, de se communiquer leurs pensées et leurs rêves, Alexis, plus réservé, — car il savait le malheur par expérience, — ne s'associait pas à ces échafaudages d'avenir. Il écoutait, le sourire aux lèvres, — si le sourire peut s'accorder avec la tristesse du regard, — et il demeurait silencieux. Il eût craint en quelque sorte d'altérer ce cristal limpide de deux âmes juvéniles par le trouble de sa parole. Il écoutait, avec cette suavité de mélancolie qui élève un homme au-dessus de la foule. Et s'il n'ignorait pas que, pour détruire les plus belles visions, il suffit d'un souffle, du moins ne le disait-il pas. Tour-à-tour ses yeux se portaient attendris sur Louise, respectueux sur Emma. *Toujours*, tel était le mot qui revenait incessamment aux jeunes filles. — « Nous nous verrons toujours, n'est-ce pas ? nous nous aimerons toujours ? » Et le vicomte n'osait leur apprendre que les événements viennent le plus souvent déranger les projets et faire tourner les résolutions en fumée. Il acceptait et leur laissait accepter le présent comme une réalité. Mais, quant à lui, il n'allait pas au-delà, sachant trop bien qu'il ne faut pas mesurer la vie et assigner des dates fixes au bonheur. Il fut

clauses des traités sont devenues depuis un siècle et demi l'objet de difficultés continuelles. En présence de cette situation, des négociations se sont ouvertes entre la France et l'Angleterre et elles ont eu pour effet, en 1856, la conclusion d'un traité qui a fait droit, dans d'équitables limites, aux réclamations du gouvernement de l'Empereur, et qui, en même temps, a interprété les clauses douteuses des traités primitifs.

Le traité de 1856 a été conclu dans cette pensée qu'il devait être définitif, et c'est pourquoi le gouvernement français l'a fait publier au *Moniteur*. Après sa conclusion, le cabinet britannique, craignant des réclamations, l'a soumis à l'approbation de la législature de Terre-Neuve, qui l'a rejeté.

La France pouvait, en droit, en demander l'exécution. Elle ne l'a pas fait par égard et par considération pour un gouvernement ami, mais elle a de nouveau exercé ses anciennes réclamations avec loyauté et modération.

Dans cette position et comme on se trouvait en face d'une difficulté insoluble, on a proposé la nomination d'une commission mixte d'enquête qui devra, avant tout, constater la pertinence des faits, et ce n'est qu'à la fin de la campagne prochaine, lorsque la commission aura terminé son travail, que chacun des deux gouvernements avisera.

Pour corroborer le travail pratique de cette enquête, les instructions les plus détaillées, les plus conciliantes et les plus pacifiques, ont été adressées aux deux commandants français et anglais de Terre-Neuve. Voilà le résumé exact de la question sur laquelle nous reviendrons.

Nous avons analysé fidèlement l'opinion de la presse allemande relativement à la mission de lord Cowley; tous les organes accrédités de l'opinion publique au-delà du Rhin s'accordaient à considérer ces négociations comme n'ayant pas abouti.

Aujourd'hui il se produit un revirement complet qu'en narrateur fidèle il nous faut également constater: suivant les mêmes journaux, lord Cowley aurait réussi à poser une base de négociations qui permet d'espérer un arrangement amiable, bien que les difficultés de la situation ne soient point résolues.

On cite notamment que l'Autriche ferait dépendre ses concessions relativement aux petits États italiens, de conditions préliminaires dont une des premières serait la réconciliation de la France avec Naples. Le cabinet de Paris aurait à son tour demandé que l'Autriche reprît ses relations amicales avec la cour de Turin, et des négociations en ce sens seraient en ce moment entamées à Paris et à Vienne.

Nous voudrions croire à l'exactitude de ces renseignements, qui viendraient jeter un peu de lumière au milieu des appréciations contradictoires qui nous arrivent; mais nous ne saurions nous affranchir de la réserve que nous nous sommes imposée, en présence d'une information qui nous arrive d'un autre côté.

L'Autriche déclarera-t-elle la guerre au Piémont? Cette question a souvent été posée dans la presse piémontaise, et le *Constitutionnel*, dans un article très-remarquable, l'a résolue affirmativement en indi-

quant même le plan qui serait vraisemblablement adopté par cette première puissance pour envahir le Piémont.

Ces prévisions, qui ont été d'abord accueillies avec une certaine incrédulité, semblent se confirmer aujourd'hui. La *Gazette de Breslau* dit en propres termes que « l'Autriche est décidée à ne plus souffrir des provocations de la Sardaigne et à y répondre par une déclaration de guerre. Dans ce cas, ajoute ce journal, notre armée franchirait en même temps le Tessin et le Pô, en prenant Casalmaggiore pour base d'opérations sur ce dernier fleuve. »

Ce dessein, il est vrai, pourrait laisser subsister les tentatives de la diplomatie, car il nous paraît impossible d'admettre que l'Autriche ait pris la résolution de tirer l'épée avant d'épuiser toutes les chances des négociations.

L'acte de navigation du Danube a été signé le 5 mars, à Vienne, entre les puissances riveraines de ce fleuve. On assure même que lord Cowley, se trouvant en ce moment à Vienne, aurait reçu confidentiellement communication de cet acte. La conférence appelée à prononcer sur la double élection du colonel Couza dans les Principautés danubiennes pourra donc s'occuper aussi du règlement définitif de la libre navigation du Danube. — Charles Bousquet.

(Le Pays.)

Plus de 60 gros canons ont été envoyés de l'arsenal de Woolwich, depuis un mois, pour la défense des côtes, à diverses stations du sud de l'Angleterre.

Les exilés napolitains sont toujours à Lucens-town où, dans certains cas, ils ont été pourvus de logements.

Les dernières nouvelles de la Chine sont du 19 janvier, elles annoncent que le *Furious* et le *Cruizer*, qu'on avait laissés dans le Yang-Tze-Kiang, avaient pu sortir à la suite d'une crue inattendue des eaux de la rivière; on les attendait à Shang-Hai. On paraît méditer de nouvelles opérations contre les braves; les soldats de marine du vaisseau amiral ayant été expédiés à Canton. L'amiral Seymour y est aussi allé.

Des lettres de Milan confirment la nouvelle de la publication d'une loi sévère de sûreté publique équivalant à l'état de siège. De nombreuses familles se disposent à partir. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 11 mars. — Dans la séance de la chambre des communes, lord Bury a fait la motion que des papiers fussent produits relativement aux pêcheries de Terre-Neuve. La France paraît avoir montré de grandes exigences, et l'Angleterre avoir fait de grandes concessions; il serait à désirer de savoir où en sont les négociations.

Sir E. Bulwer-Lytton déclare que la question n'est pas sans un certain danger; toutefois il espère qu'elle est susceptible d'un arrangement à l'amiable. La France a fait connaître qu'elle était dans l'intention de faire valoir le droit qu'elle a, en vertu des traités.

L'Angleterre a déclaré à la France être dans l'intention de faire également valoir ses droits, mais en proposant qu'une commission d'enquête fût ouverte pour examiner les droits des deux parties. La France a accepté cette proposition. Durant l'enquête, des mesures ont été adoptées par les deux puissances afin de prévenir toute collision entre les pêcheries françaises et anglaises. — Havas.

Marseille, 12 mars. — Les nouvelles de Naples, en date du 9, apprennent que la nuit précédente le roi et sa famille avaient débarqué à Castellamare. Sa Majesté avait continué sa route pour le château de Caserte dans un lit wagon.

Il règne une activité extraordinaire dans les arsenaux napolitains. Le gouvernement avait ordonné une nouvelle levée de 18,000 hommes pour la fin de mai, ce qui porte à 36,000 hommes le nombre des levées faites depuis un an.

Naples, jeudi 10 mars. — LL. MM. le roi et la reine, ainsi que le duc et la duchesse de la Calabre et les autres princes, sont heureusement arrivés à Caserte, hier mercredi, dans l'après-midi.

(Indépendance.)

Londres, 11 mars. — Le *Times* et le *Morning-Post* proposent une souscription nationale en faveur de M. Poerio et de ses amis.

Le bruit court que les contre-propositions autrichiennes, apportées à Londres par lord Cowley, proposent une réduction des armements de la France et de l'Autriche.

Munich, vendredi 11 mars. — Le comte de Buol vient d'adresser une nouvelle dépêche circulaire aux agents diplomatiques autrichiens à l'étranger. Il en résulte que toutes les questions pendantes ont été débattues à Vienne entre le comte de Buol et lord Cowley, sans que cependant il soit question d'une proposition.

Le comte de Buol se flatte que lord Cowley, en quittant Vienne, a emporté la conviction des sentiments pleins de conciliation dont l'Empereur est animé et qu'il coopérera au maintien de la paix, si l'Empereur des Français veut rétablir les bons rapports entre les deux pays.

(Idem.)

EXTÉRIEUR.

TOSCANE. — On écrit de Florence, le 5 mars, au *Morning-Post*:

« Depuis ma dernière communication, le sentiment public, auquel je faisais allusion, n'a fait que se développer de diverses façons. Soyez-en bien convaincu, il y aura un mouvement italien. Le parti national s'organise tous les jours davantage, et l'on agit d'une manière un peu plus systématique qu'en 1848. A Livourne, à Pise, à Sienne, dans les Maremmes, les jeunes Italiens se livrent aux exercices militaires et se préparent à passer en Piémont au premier moment. Il y a dix jours environ, le marquis Massimo d'Azeglio a passé par Sienne en se rendant à Rome.

» La réception qui lui a été faite a été une véritable ovation populaire. Le lendemain de son arrivée, des étudiants, sur le Corso, ont éclaté en applau-

ému surtout lorsque Louise s'avisait de s'écrier: — « Tiens, Emma, je ne forme qu'un souhait. — Lequel, mon cher cœur? — Ce serait de pouvoir reprendre nos bonnes habitudes d'autrefois, de vivre l'une près de l'autre, sans nous quitter un instant, travaillant ensemble, toi à ta peinture, moi à mon piano. Que ce serait bon! »

Emma, plus âgée que son ancienne compagne, savait mieux le fond des choses. Elle secoua cordialement la tête, signa qu'elle s'accordait avec l'expression des traits d'Alexis.

— C'est cela, dit-elle, le convent dans le monde. Ah! pauvre Louise! j'aimerais à respecter tes illusions; mais c'est impossible. D'ordinaire, en se séparant, l'on se promet de se rejoindre... à peu près comme deux courants qui sortiraient de la même source et franchiraient une plaine en sens contraire. On ne se rejoint pas. Les devoirs arrivent avec le cortège des convenances. Va, ce qu'il y a de meilleur et ce qu'on doit bien savourer, c'est la première jeunesse; ensuite il n'est plus rien de certain. On ne dépend plus de soi; on marche d'après des volontés souvent impérieuses...

Cette allusion involontaire à la nature violente de la vicomtesse saisit les trois amis; tous trois se taisaient, lorsque Mathilde parut avec cette allure de bombe qui tout-à-coup tombe et éclate au milieu des gens. Elle avait le visage enflammé à la pensée du lourd sacrifice que lui avait tiré le prestidigitateur Saint-Marquet, partagée qu'elle était entre la certitude d'avoir vu partir ses dix billets de mille francs et la crainte d'un terme éloi-

gné pour le succès.

A son entrée, les assistants prirent ce sourire officiel que la politesse impose, mais ils avaient le cœur serré.

— Bonjour, Mademoiselle, dit M^{me} d'Orban à Emma. C'est fort aimable à vous de venir nous voir de si bonne heure. J'apprécie les personnes matinales; Louise aura à faire sous ce rapport. Elle ne s'est pas encore mise à son piano aujourd'hui.

Emma sentit la portée du trait.

— Je crains tant de vous déranger, Madame, dit-elle avec mesure et dignité, que je serais partie déjà si ma sœur ne devait venir me chercher.

— Ah! Madame votre sœur!

Précisément on annonça:

— Madame la marquise de Montglars.

Juliette entra du pas léger et comme glissant, qui lui était particulier. Elle était pâle des émotions de la matinée, mais charmante de grâce dans sa toilette d'avant midi. Son rire frais et vif, en découvrant ses dents admirables de blancheur et ses gencives purpurines, répandait comme un rayon autour d'elle. Elle alla droit à Mathilde en lui présentant sa petite main gantée de lilas. Après les préliminaires d'usages, elle dit vivement:

— Vous ne sauriez vous imaginer tout ce que j'ai fait en deux heures. J'ai entendu un sermon de charité, prêché avec une rare éloquence, par le P. Estève, un jésuite. Puis j'ai visité trois familles pauvres... Il me reste une vente de tableaux; et comme M^{lle} Louise ne s'intéresse pas moins à l'art que mon Emma, je viens vous

l'enlever pour l'emmener avec nous; de là nous irons faire un tour au bois de Boulogne, et avant cinq heures M^{lle} d'Orban vous sera rendue. Est-ce entendu, ma chère vicomtesse?

Après un moment de silence, qu'Alexis jugea de mauvais augure, Mathilde affubla sa physionomie de cette expression dure qu'elle croyait être un grand air, et, voulant paraître en même temps polie, elle répondit:

— Je vous remercie infiniment, Madame, au nom de Louise, mais trouvez bon, je vous prie, que je n'accepte pas pour elle votre bienveillante invitation.

— Comment, Madame? dit Juliette sans déposer son sourire, y a-t-il quelque obstacle? Vous-même avez-vous affaire? Autrement, je ne vois pas...

— Sans doute, murmura le vicomte, qu'un regard foudroyant réduisit au silence.

— Je regrette d'être forcée d'avouer que Louise a besoin de travailler, et qu'une vie de dissipation ne saurait convenir à une jeune fille pauvre.

Des larmes vinrent aux yeux de Louise.

— Je ne l'ai pas oubliée, dit-elle.

— Et ce serait difficile, ajouta Juliette d'un ton légèrement railleur. La tendresse provoyante de M^{me} la vicomtesse ne vous en fait pas un mystère.

— Qu'entendez-vous par là, si il vous plaît, Madame? dit aigrement Mathilde.

— Ah! je vous supplie... s'écria Alexis.

— Ai-je tort d'être franche avec cette enfant, qui ne me donne, du reste, que des sujets de satisfaction? Je

dissements en supposant que l'un des carosseres renfermait M. d'Azeglio. On criait dans les rues : *Vive l'Italie ! vive l'indépendance !* Au théâtre Ferdinand (ex-théâtre Pagliano), des adresses politiques ont été répandues parmi les spectateurs pour engager tous les vrais Toscans, en cas de guerre, à être prêts, unis et disciplinés. Les ministres sont bien convaincus de l'importance de la crise, mais le grand-duc, on n'y croit pas, ou est résolu à braver le danger.

» Des personnes qui se prétendent au courant affirment que l'Autriche a adressé des instructions ici comme à Parme et à Modène. Ces instructions portent de ne faire aucune concession, de ne point préparer de réformes et surtout d'éviter tout rapprochement avec la Sardaigne ou la France, attendu que pareille conduite serait la condamnation de toute la politique suivie par l'empire d'Autriche et les vaisseaux d'Italie, depuis 1815.

» La conduite future des princes italiens, s'il faut en croire tous les bruits qui courent, est clairement marquée. Au premier coup de canon, ils disparaîtront de la scène et iront attendre à Vienne l'issue de la lutte dans l'espoir de revenir plus despotes qu'avant, après les victoires de l'Autriche.

» Les plus étranges rumeurs circulent, depuis le retour du grand-duc et de sa famille de Naples, sur l'état tant mental que sanitaire du roi Ferdinand. Le grand-duc et la grande-duchesse n'ont pas pu le voir, on ne leur a pas même permis de recevoir ou d'écrire des lettres. En effet, le roi de Naples est complètement retranché de la société et ne voit même pas ses propres frères et sœurs. Mais, d'après tous les bruits qui ont couru dans le public, on croit l'état du roi fort grave.

» Je vous ai annoncé la publication d'un pamphlet de Baoniti, sur la réorganisation de l'Italie. Cet écrit est opposé à l'idée d'une intervention française et en conteste les avantages. Un autre pamphlet, conçu dans un autre ordre d'idées, est à la veille de paraître. C'est un discours sur l'indépendance italienne, par l'illustre avocat Vincenzo Salvagnoli.

» Des lettres de la Lombardie parlent de la résolution sérieuse de toute la population de se soulever au premier signal venu du Piémont. Il ne semble pas improbable que la collision vint de l'Autriche. Les Autrichiens sont en ce moment animés de sentiments fort belliqueux, ils voudraient avoir un combat à outrance et régler une fois pour toutes la question italienne militairement.

FAITS DIVERS.

On admire depuis quelques jours, dans les rues et sur les boulevards de Paris, une petite calèche à quatre roues, montée par deux individus, et qui, pourvue d'un mécanisme à la fois simple et curieux, roule avec une vitesse et une facilité telles qu'elle peut suivre aisément les voitures bourgeoises les plus rapides. Ce véhicule est tout-à-fait nouveau, aussi préoccupe-t-il vivement les oisifs qui s'amusent à la suivre dans ses courses.

— La Russie, entrée la dernière dans le mouve-

ment industriel, semble, par son activité, vouloir réparer le temps perdu. Plusieurs grands projets sont à l'étude : on cite, entre autres, celui présenté au gouvernement par la compagnie du fleuve Amour, de l'établissement d'une ligne télégraphique entre la Russie et l'océan Pacifique, à travers la Sibérie. La dépense ne s'élèverait qu'à 8 millions de francs, et les frais d'exploitation à 2,800,000 fr. Ce télégraphe, traversant l'étroit bras de mer qui sépare l'Asie de l'Amérique, se reliait un jour à ceux du nouveau continent. Les intérêts des actionnaires du câble transatlantique pourraient être gravement lésés, si ce télégraphe venait à être établi.

Pour faits divers : P.-M.-E. GOBET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille 14 mars. — On a reçu aujourd'hui les malles de Calcutta et de la Chine avec 1,300 balles de soie.

Une notification de lord Elgin menace les braves de Canton et exprime nettement la défiance de l'ambassadeur britannique contre le gouvernement de Pékin.

Le Japon a repoussé de ses ports un navire danois, ce pays n'ayant point de traité avec l'Empire japonais.

Le choléra a enlevé cent cinquante mille âmes, à Jeddo, dans l'espace d'un mois.

Marseille, 14 mars. — Des nouvelles de Gènes, en date du 13, annoncent que des volontaires vénitiens, venant par mer, sont attendus dans les ports du Piémont, et que le général Cladni organisera les divisions de volontaires.

Le *Corriere mercantile* a publié un article, sous ce titre : « Aidons-nous et nous serons aidés », dans lequel il exprime avec confiance la similitude des intérêts de la France et de l'Italie. Le même journal espère que l'Angleterre comprend que la neutralité de la Russie est subordonnée à la neutralité du gouvernement anglais. Il dénonce d'ailleurs Mazzini comme l'ennemi de l'Italie.

Londres, 24 mars. — Le *Times* annonce la formation du comité relatif à l'ouverture d'une souscription nationale en faveur des réfugiés napolitains. Lord Shaftesbury en est président; parmi les membres figurent lord Palmerston, lord John Russell, M. Gladstone, lord Lansdowne, lord Lindhurst, lord Harrowby, l'évêque de Londres, M. Gibson, ainsi que divers membres du Parlement.

Tous les partis, ajoute le *Times*, doivent appuyer la souscription, afin de montrer la haine de l'Angleterre contre la tyrannie exercée en Italie.

Lord Cowley est arrivé samedi soir à Londres; hier, il a eu une longue conférence avec le comte de Malmesbury. — Havas.

Si l'on veut être assuré de posséder une bonne montre, on peut s'adresser au représentant d'une des plus importantes maisons d'horlogerie de Paris, qui ne fait verser que le quart comptant sur chaque des montres qu'il livre et 20 fr. par mois, afin que les clients puissent, malgré leur garantie

de 4 ans, changer leur montre pendant le délai qu'on leur accorde pour solder le reste de la somme. Comme maison de confiance, l'établissement de M. Laurant, rue de l'Île-Saint-Louis, 98, à Paris, est reconnu comme tel dans la France entière pour l'excellence de sa fabrication et est représenté par M. Herbert rue St-Aubin, 67, à Angers; et M. Oger-Sécher, à Ste-Christine. (108)

L'ACADÉMIE de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1843, a décerné une médaille d'honneur en argent à M. GEORGÉ, d'Épinal pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PÂTE PECTORALE, dont les précieuses propriétés pour combattre les RHUMES, enrouements, catarrhes, asthmes, gripes, etc., avaient été constatées par la commission chargée d'en faire l'examen. (Médaille d'or en 1845.) La PÂTE PECTORALE de GEORGÉ, d'Épinal, se fabrique à Paris, 28-30, rue Taitbout. — Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'Étranger. (564)

Le dentifrice à la mode est sans contredit l'EAU DE PHILIPPE; rien de plus suave au goût, de plus agréable à l'œil, de plus essentiel comme hygiène. Cette eau préserve des douleurs de dents, les blanchit, détruit le tartre, arrête la carie, fortifie les gencives et laisse à la bouche un parfum exquis. Prix du flacon : 2 fr. 50. — Pharmacie Philippe, à Paris, rue Saint-Martin, 125; vente en gros, rue d'Enghien, 24. — Dépôt à Saumur chez M. Balzeau, coiffeur, rue d'Orléans. (22)

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES de CHEVAUX.

Plus de feu! 40 ans de succès!

Le liniment Royer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écartes, mollettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt : à Angers, chez Menière, ph.; à Cholet, Bontemps, ph. (2)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 4 au 11 mars 1859.

La Bourse a été complètement retournée, depuis notre dernier bulletin, par une note du *Moniteur*, qui a ramené la situation politique à ses véritables termes, et dissipé des inquiétudes bien exagérées. La spéculation à la baisse, surprise brusquement dans ses opérations, a été forcée de changer de front avec une rapidité qui a donné à la hausse un essor irrésistible. Grâce aux achats suivis du comptant, et aux rachats forcés du découvert, la rente 5 0/0 s'est relevée en deux bourses de 67.50, à 68 et à 69 francs. Elle a monté jusqu'à 69.50, et ce cours seul, en provoquant de nombreuses réalisations, a pu arrêter le mouvement ascensionnel. Les vendeurs ont fait, depuis trois jours, les plus grands efforts pour amener une réaction. Ils ont réussi, favorisés par les réalisations de bénéfices, à faire rentrer la rente à 68.90, mais le cours de 69 fr. n'est pas encore abandonné.

Il devient, dans la nouvelle phase où est entrée la question politique, le prix normal, de même que celui de 68 fr. répondait auparavant à la situation des esprits. Mais nous sommes loin encore de la liquidation, et il

lui dois la vérité, et non l'illusion : elle n'a pas de fortune; son mérite, surtout, sera sa dot.

Emma intervint dans le débat avec une fermeté modeste.

— Je suis sûre que ma sœur ne me désavouera pas si je dis que la moitié de ma dot composera celle de Louise.

A ces mots, Louise, pénétrée d'émotion se jeta dans les bras d'Emma, tandis que la marquise disait :

— Moi te désavouer, mon Emma !... Jamais tu n'as mieux parlé.

Tous les traits de la colère fermentaient dans le sein de la vicomtesse.

— Ce serait fort bien si vous aviez autorité ici, Mademoiselle; mais, grâce à Dieu, nous n'avons que faire de recourir au crédit d'autrui. Sans savoir ce qu'est votre fortune, j'estime que la mienne ne lui est pas inférieure.

— Alors, Madame, dit Juliette, je vous en félicite : car il vous sera possible de donner un libre cours à votre dévouement maternel pour Louise.

— Je commence dès aujourd'hui, Madame, en la gardant auprès de moi.

— Dans l'intérêt de son travail ?

— Dans l'intérêt de sa réputation.

Alexis jeta un cri d'épouvante; Louise et Emma frémissaient. Mme de Montglars demeura impassible et demanda :

— Vous plairait-il d'expliquer ces paroles ?

— Ne m'y contraignez pas... Elles s'expliquent d'elles-mêmes.

— Mais encore ?...

— C'est vous qui m'y forcez.

— Oui, c'est moi.

— Certaine rencontre que j'ai faite hier au bois ne permet plus à Louise de vous accompagner.

Le vicomte tendit vers sa femme des mains suppliantes. Celle-ci se drapait dans son triomphe. Mais la marquise ne parut pas le moins du monde émue.

— Il faut croire, dit-elle, que la nouveauté de votre anoblissement ne vous a pas permis encore de connaître les usages de la haute société. Sinon, vous sauriez, Madame, que ce qui vous a choqué a lieu tous les jours.

— Tant pis, car mon instinct bourgeois se révolte à l'idée de ce que j'ai vu.

— C'en est trop, reprit Juliette; je quitte la partie; je ne suis pas de force à soutenir une lutte de ce genre. Mes enfants, échangez vos adieux.

— Bientôt après, la calèche de Mme de Montglars l'emportait rapidement avec Emma dans la direction de l'hôtel.

M. d'Orban et sa sœur étaient restés consternés.

— Allons, Louise, mettez-vous à votre piano, dit rudement la vicomtesse et ne songez plus à cette insolente.

— Mais je ne puis jouer... les mains me tremblent...

— Enfantillage!

— Vous êtes vraiment cruelle, Madame! s'écria M. d'Orban.

— Qu'est-ce qu'avez-vous à me reprocher? D'être

trop honnête femme, de veiller sur la réputation de votre sœur!

— Vous me brouillez avec mon plus ancien ami.

— Des amis! on en a toujours assez!

— Tenez, je ne réplique pas... Je me borne à dire que cette scène m'a profondément affligé; et quant aux suites qu'elle peut avoir...

— Bah! bah! ces suites n'existent que dans votre imagination. Voyons, voilà assez de temps de perdu : Voulez-vous m'accompagner?

— En ce moment, Madame?

— Pourquoi pas? J'ai à aller au ministère, chez M. de Foncheville.

— Ne pouvez-vous remettre cela à un autre jour?

— Impossible; et si la recette était donnée!... Vous ne savez pas le prix des instants. On ne vit pas dans les livres et les manuscrits, on y végète. Il faut absolument que je presse M. de Foncheville, et vous ne me ferez pas l'injure de croire que je puisse à mon âge, me présenter seule chez un jeune homme... Vous me désobligeriez beaucoup en hésitant à m'accorder votre compagnie.

— J'y consens, mais il m'en coûte.

Mathilde, sans accorder un regard à Louise qu'elle laissait les larmes aux yeux, entraîna son mari en disant avec l'orgueil de sa vertu revêchée :

— Si vous vous imaginez que je sois femme à me faire escorter par des rapins!

(La suite au prochain numéro.)

n'est pas douteux que d'ici là les vendeurs ne mettent tout en œuvre pour obtenir des cours conformes à leurs intérêts. Aujourd'hui déjà, une réaction importante s'est produite, qui avait pour unique cause les ventes de la spéculation. La rente 3 0/0 a été refoulée à 68 50.

Les chemins de fer ont eu plus de fermeté et ont mieux résisté à la baisse. Ils ferment aux cours suivants : Orléans, 4540; Nord, 950; Nord nouveau, 802 50; Est, 685; le Lyon, 857 50; le Midi, 520; Ouest, 597 50; Genève, 553; Chemins autrichiens, 550 fr.; Cadix à Séville, 525.

Le Crédit mobilier a éprouvé de nombreuses fluctuations. Il s'est tour-à-tour relevé ou abaissé au-dessus ou au-dessous de 800 francs. Il est resté aujourd'hui à 785.

Le Crédit foncier se maintient avec fermeté de 645 à 650. Ses obligations restent stationnaires et donnent lieu à des placements continus. Le tirage prochain du 22 mars amène de nombreuses demandes.

Il y a un peu d'amélioration sur le marché industriel. Les valeurs de premier ordre attirent quelques achats. Les actions de la Caisse centrale de l'Industrie sont fermes à 95 et 100 fr.; les obligations de la Société Cail, qui

viennent d'être admises à la cote officielle, sont recherchées à 450 fr.; on sait que cette valeur repose sur les plus solides garanties.

Les actions des Docks ont un marché très-actif. La Société vient de gagner, devant le Tribunal de commerce, le procès qui lui était intenté par trois actionnaires. On expertise l'actif de la société pour arriver promptement à l'homologation des statuts.

Le chemin de fer de Galveston annonce, pour le 20 courant, la clôture de son émission d'obligations. Elle obtint un succès réel, malgré les difficultés de la situation générale des affaires industrielles. A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 12 MARS.

5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 15.
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 95 00.

BOURSE DU 14 MARS

5 p. 0/0 baisse 45 cent. — Fermé à 68 00
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 94 75

Marché de Saumur du 12 Mars.

Froment (hec. de 77 k.) 14 40	Graine de colza . . . —
2 ^e qualité, de 74 k. 15 85	— de lin . . . 25 —
Seigle 8 80	Amandes en coques
Orge 9 20	(l'hectolitre) . . . —
Avoine (entrée) . . 11 —	— cassées (30 k.) 62 —
Fèves 12 40	Vin rouge des Cot.,
Pois blancs 25 20	compris le fût,
— rouges 19 25	1 ^{er} choix 1858. —
Cire jaune (30 kil) . 250 —	2 ^e — — . . . 100 —
Huile de noix ordin. 58 —	3 ^e (a) — . . . 80 —
— de chenevis . . 50 —	— de Chinou . . 63 —
— de lin 49 —	— de Bourgeuil . 110 —
Paille hors barrière. 32 35	Vin blanc des Cot.,
Foin 100 —	1 ^{re} qualité 1858 150 —
Luzerne (droits com) 104 —	2 ^e — — . . . 70 —
Graine de trefle . . 70 —	3 ^e (a) — . . . 55 —
— de luzerne . . 50 —	— ordinaire . . . —

(a) Prix du commerce.

P. GODET, propriétaire-gerant

Etude de M^e BODIN, avoué à Saumur.

A VENDRE
Par suite de saisie,

La moitié de

- 1^o La rente de 120 fr., au capital de 2,400 fr.;
- 2^o Celle de 75 fr., au capital de 1,500 fr.

L'adjudication aura lieu à l'audience du Tribunal de première instance de Saumur, le samedi 26 mars 1859, à midi.

DÉSIGNATION ET ORIGINE DE PROPRIÉTÉ DES RENTES A VENDRE.

1^o La moitié d'une rente annuelle et perpétuelle de cent vingt francs, au capital de deux mille quatre cents francs, due et consentie par M. Martial Cotel, propriétaire et marchand de chaux d'engrais, demeurant commune de Martigné-Briant, au profit de dame Renée Besnard, veuve du sieur Casimir Collonnier, sans profession, demeurant au Bourneau, commune de Saint-Hilaire-du-Bois, suivant acte au rapport de M^e Planton, notaire à Vihiers, en date du 26 juillet 1843, enregistré.

2^o La moitié d'une rente annuelle et perpétuelle de soixante-quinze francs, au capital de quinze cents francs, due et consentie par M. Jouin père, propriétaire, demeurant commune de Montilliers, au profit de la dame Renée Besnard, veuve du sieur Casimir Collonnier, sans profession, demeurant au Bourneau, commune de Saint-Hilaire-du-Bois, suivant acte au rapport de M^e Planton, notaire à Vihiers, du 15 décembre 1847, enregistré.

Les rentes ci-dessus désignées sont garanties par privilège sur des immeubles dont elles forment le prix. — Elles appartiennent en usufruit à Pierre et Désirée Besnard, frère et sœur de la dame veuve Collonnier, et en fonds et nu-propriété, moitié à la dame veuve Collonnier et l'autre moitié à M^{me} Gelineau, de Doué, ou à ses héritiers.

PROCÉDURE.

M. Paul Grimand fils, négociant, demeurant à Poitiers, rue de la Mairie, est créancier du sieur Delphin-Jean-Marie Chavignat, ancien négociant, et de dame Marie-Louise Collonnier, son épouse, engagée solidaire, demeurant ladite dame à Poitiers, d'une somme de 1,030 francs, en principal, suivant acte reçu par M^e Aubrun et son collègue, notaires à Poitiers, le 6 février 1858, enregistré; à cet acte est intervenue, comme caution solidaire des époux Chavignat, la dame Collonnier, sus-nommée.

Par suite d'un commandement de Clément, huissier à Poitiers, en date du 8 novembre 1858, enregistré, demeuré infructueux, et suivant exploit de Maubert, huissier à Saumur, en date du 9 février dernier, il a été

procédé sur ladite dame veuve Collonnier, et à la requête de M. Grimand fils, à la saisie de la moitié des rentes dont il s'agit entre les mains des sieurs Cotel et Jouin, ci-dessus nommés, qui les doivent.

L'exploit de saisie a été dénoncé à la veuve Collonnier, suivant un autre exploit de Maubert, huissier, en date du 10 février 1859, enregistré.

Le cahier des charges a été dressé par M^e Bodin, avoué du poursuivant, et a été déposé au greffe du Tribunal civil de Saumur, où il sera communiqué à toute réquisition.

La lecture du cahier des charges a eu lieu audit Tribunal, le 12 mars courant. L'adjudication a été fixée pour le 26 du même mois, heure de midi.

OBSERVATION.

L'une des clauses du cahier des charges dispose que l'adjudicataire paiera 15 centimes par franc en sus de son prix, pour solder tous les frais de saisie, d'enregistrement, d'adjudication et d'une grosse pour l'acquéreur.

MISE A PRIX.

Les enchères seront reçues sur la mise à prix de :

1 ^o Trois cents francs pour la 1/2 de la rente de 120 francs, ci.	300 »
2 ^o Cent quatre-vingt-sept francs cinquante centimes, pour la moitié de celle de 75 francs, ci.	187 50

Total des mises à prix. 487 50

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M^e BODIN, avoué à Saumur, rue d'Orléans, n^o 66, chargé des poursuites, ou prendre communication, au greffe du Tribunal, du cahier des charges qui y est déposé. Saumur, le 14 mars 1859.

(114) Signé : R. BODIN.

Etude de M^e MAUBERT, huissier-audiencier à Saumur.

Grande Vente Mobilière
PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Le dimanche 20 mars 1859, à midi précis, et jours suivants, au lieu des Gripes, commune du Vaudelnay-Rillé, et sur une carrière située non loin des Gripes, commune de Douces, il sera procédé, par le ministère de M^e Maubert, huissier à Saumur, à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de pierres à chaux et de pierres taillées et non taillées, propres et destinées pour tombes ou pour constructions, charrettes, tombereaux, cheval, harnais, chaux hydraulique cuite en poudre, charbon de terre, grand nombre de sacs vides en toile, vin, fûtailles, pavés en pierres, bois de charpente, et quantité d'outils et ustensiles de toute sorte.

On paiera comptant. (115)

A VENDRE
UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

AVIS.

UNE DAME, connaissant la tenue des livres, désire avoir quelques heures d'écritures dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

MAISONS A VENDRE

UNE MAISON, située rue Saint-Jean, formant deux magasins, n^o 44 et 46, occupée par M. Brazier, chapelier.

UNE AUTRE MAISON, située place de l'Hôtel-de-Ville, n^o 20, occupée par M. Beneston, boucher, ayant derrière un autre bâtiment séparé par une cour et donnant rue de la Cocasserie, n^o 4, occupé par M. Rebeilleau, cabaretier.

On donnera toutes facilités pour les paiements.

S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts, ou à M^e DUTERME, notaire.

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte, rue Bodin, 12, ou à M^e LEROUX, notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (719)

A VENDRE OU A LOUER

Une MAISON, sise au Petit-Puy.

S'adresser à M. JOUFFRAULT.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

TRES-JOLIE MAISON,

Située sur la levée d'Enceinte, Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits.

Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre.

S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel. (523)

A VENDRE OU A LOUER

Pour la Saint-Jean 1859,

UNE MAISON,

VASTE ET COMMODE,

Faisant angle sur les rues Haute et Basse-Saint-Pierre, et celle du Palais-de-Justice.

Toutes espèces de facilités seront accordées pour les paiements en cas de vente.

S'adresser à M. le capitaine GUIOT.

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J^e ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt : chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

A LOUER

Pour Noël prochain, Une boutique, arrière-boutique et chambres.

S'adresser à M. GUÉRIN, huissier.

A CÉDER

UNE BONNE ÉTUDE D'HUISSIER,

Dans un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, ou au bureau du journal.

On demande un APPRENTI CUISINIER à l'Hôtel de France de Saumur. (107)

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT : 3 FR. (8)

PLUS DE TACHES

AVEC L'ÉTHÉROLÉINE DE CHALMIN.

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même instantanément tous les corps gras, taches de peinture, suif, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toute espèce de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher. — Prix du flacon : 1 fr. 50 et 1 fr. — Composé par CHALMIN, chimiste à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt chez les principaux parfumeurs et merciers. A Saumur, chez M. BALZEAU et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs.